



Formation sur la gouvernance et le droit international de l'eau (DIE) pour une gestion améliorée des eaux transfrontalières en Afrique

25-27 Juin 2018, Makerere University, Kampala, Uganda



Introduction

Le continent africain compte le nombre le plus élevé de bassins versants et aquifères transfrontaliers qui couvrent collectivement plus de 64% de la surface de l'Afrique et contiennent juste au-dessus du 93% de ses ressources en eau de surface. Ces rivières sont partagées entre deux ou plus de pays. Alors qu'une ressource d'eau commune est une source potentielle de conflit, elle représente également un formidable potentiel de coopération en tant que moteur de croissance économique sur le continent africain.

Alors que la rareté de l'eau s'intensifie, la dépendance des pays à l'égard des ressources en eaux transfrontalières s'accroît, ce qui augmente les interdépendances entre ou parmi les pays riverains. Dans un grand nombre de cas, les pays doivent coopérer pour gérer les crues ou les sécheresses. Cependant, une gestion effective et coordonnée des ressources en eaux transfrontalières et une coopération effective à travers les frontières figurent parmi les défis

majeurs auxquels les gouvernements nationaux en Afrique, les entités et organisations régionales font face. Il est donc essentiel de fournir des outils qui permettent une gestion des ressources en eaux transfrontalières efficace, durable et équitable. Cela comporte une compréhension des bénéfices partagés qui résultent d'une bonne gestion des eaux et de l'établissement de mécanismes de gouvernance collaboratifs entre et au sein des pays concernés.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Réseau africain des organismes de bassin (RAOB) travaillent dans le cadre de leurs propres mandats et ont développé des compétences spécifiques dans le domaine des eaux transfrontalières dans le but d'assister les pays et les organismes de bassin au développement d'une gestion effective des ressources d'eau partagées en Afrique.

La Plateforme de droit international de l'eau du Geneva Water Hub réunit des experts en droit international de divers horizons.

L'Université Makerere (Ouganda) conduit de la recherche et est spécialisée dans le droit international des eaux. L'université coopère avec des gouvernements ainsi que des organismes de bassins pour la formation de personnel et le renforcement de capacités. En tant que plateforme neutre, le Partenariat mondial de l'eau (GWP) promeut le développement de capacités et la collaboration afin de construire des synergies entre multiples parties prenantes autour d'approches intégrées pour améliorer la gestion des ressources en eau.

Dans le cadre de leurs stratégies respectives et en vue d'établir un ambitieux programme panafricain de renforcement des capacités, les 6 institutions partenaires ont décidé de joindre leurs efforts pour développer une formation de Droit international des eaux (DIE). Par conséquent, une formation DIE régionale 2018 pour une gestion améliorée des ressources en eaux transfrontalières en Afrique est organisée par le GWP en collaboration avec l'Université Makerere, l'IGAD, le RAOB, le WaterNet et le Geneva Water Hub. La formation régionale aura lieu à Kampala, Ouganda, les 25-27 juin 2018.

Public visé

Cette formation régionale vise à renforcer les capacités des institutions nationales et organismes de bassin en Afrique à traiter les enjeux relatifs à la gestion des ressources en eaux transfrontalières à travers l'amélioration des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir la coopération entre pays. La formation conviendra tout à fait à ceux actifs dans les questions de gestion de ressources en eaux transfrontalières, en particulier les praticiens de la gestion des ressources hydriques, spécialistes du développement (pas nécessairement avocats) en mesure de conseiller, et parfois même de prendre des décisions affectant les ressources en eaux transfrontalières.

Les principaux candidats à cette formation sont les praticiens et professionnels intermédiaires et de haut niveau d'organismes de bassin et gouvernements (c'est-à-dire ministères des affaires étrangères, ministères chargés des affaires relatives à l'eau, législateurs, agences de gestion des eaux, etc.) qui ont un rôle dans les négociations, la rédaction ou réforme de traités et législations (régulation, contrôle), planification et prises de décision relatives aux eaux transfrontalières. Cette formation considérera également un nombre limité de Partenaires du GWP en Afrique qui sont en mesure de contribuer avec des connaissances et de l'expérience spécialisées en gouvernance de l'eau pour des cours d'eau internationaux.

Exigences

Les candidats qui s'intéressent à cette formation DIE sont requis de détenir un diplôme universitaire en hydrologie, sciences environnementales, sciences de la terre, droit, agriculture, relations internationales ou un domaine connexe. Les candidats doivent être recommandés par l'IGAD ou d'autres communautés économique régionales telles que SADC, CAE, CEDEAO, etc., Partenariats de l'eau GWP régionaux et nationaux en Afrique ou le RAOB, sur la base du soutien de la part de leurs institutions respectives. La formation se fera en anglais et en français avec traduction simultanée. Ainsi, les participants sont requis d'avoir une bonne maîtrise de l'anglais ou du français. Les participants devront préparer un cas d'étude (3-5 pages) avant l'atelier, conçu dans le but de partager leurs expériences en matière d'eaux transfrontalières, qui sera ensuite présenté durant la formation et perfectionné pour faciliter l'enseignement mutuel entre les participants.

Financement

Cette formation est prévue pour un maximum de 40 participants et du financement est disponible pour 20 participants. Uniquement les candidats travaillant et basés dans un pays africain sont éligibles pour recevoir du financement. Les autres 20 places sont ouvertes à des participants indépendants. Les participants indépendants devront couvrir leurs frais d'hébergement et de voyage, et payer 350 USD pour les matériels de cours, repas de midi, rafraîchissements et autres dépenses associées. Les participants indépendants peuvent approcher d'autres partenaires du développement ou projets pour trouver du soutien.

Candidatures

Rendez-vous sur notre site www.gwp.org pour télécharger le formulaire de candidature. Veuillez présenter votre candidature en ligne en envoyant les documents suivants :

- Relevé de notes de votre cursus universitaire et copie du diplôme
- CV complet et coordonnées de deux personnes de référence
- Lettre de motivation (description du travail passé et présent ainsi que votre aptitude au programme)
- 2 lettres de recommandation : l'une de la part de l'une des institutions citées ci-dessus et l'autre de votre employeur.

Veuillez envoyer les documents par courrier électronique en format Word ou PDF à M. Kenge James Gunya à l'adresse kenge.james.gunya@gwp.org, auprès de qui vous pourrez obtenir des informations supplémentaires au sujet de la formation. Les postulations seront ouvertes du **16 janvier au 2 mars 2018. Les postulations incomplètes ne seront pas prises en considération.** Les candidats sélectionnés seront informés avant la fin-mars 2018. Les participants ayant complété la formation régionale avec succès

recevront un Certificat de participation ratifié par les organisateurs du cours.

Le **Partenariat mondial de l'eau (GWP)** est un réseau mondial qui a, durant plus de 2 décennies, soutenu avec succès des pays dans l'implémentation d'une gestion équitable et durable de leurs ressources en eau. Le réseau compte plus de 3000 partenaires et s'étend sur 169 pays dans 13 régions. Le secrétariat régional d'Afrique orientale est situé à Entebbe, Ouganda (<http://www.gwp.org/en/GWP-Eastern-Africa/>) et le secrétariat global se trouve à Stockholm, Suède (www.gwp.org).

Makerere University-Environmental Law Centre (Centre de droit de l'environnement de l'Université Makerere) est un département de l'Ecole de droit dont l'objectif central est d'agir comme centre d'excellence du droit et des politiques environnementales dans la région d'Afrique orientale. Le Centre est responsable de l'enseignement et la recherche dans les domaines du droit et des politiques environnementales. Il s'agit du premier Centre d'excellence du droit environnemental de la région d'Afrique orientale et applique des approches inter- et multidisciplinaires et collaboratives dans ses méthodes d'enseignement et de recherche. Il accueille le Centre régional d'excellence du droit et de la politique de l'eau et opère dans le cadre de l'objectif principal de l'Ecole de droit, c'est-à-dire de former des professionnels du droit bien équipés pour gérer les problèmes légaux nouveaux et émergents. Le Centre est motivé par un fort désir de servir la communauté. <http://mak.ac.ug/academic-units/colleges-and-departments>

Le **Réseau africain des organismes de bassin (RAOB)** fut créé en 2002 pour faciliter et soutenir l'établissement et le renforcement des organismes de bassin en Afrique, sur la base des principes de la GIRE.

created in 2002 to facilitate and support the establishment and strengthening of basin organizations in Africa, based on the principles of IWRM.

L'**Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)** en Afrique orientale fut créée en 1996 pour remplacer l'Autorité intergouvernementale pour la sécheresse et le développement (IGADD) qui fut fondée en 1986. L'IGAD est maintenant l'une des entités politique, économique, de développement, commerce et sécurité régionale d'Afrique. L'IGAD promeut la coopération, l'intégration, la paix et la stabilité dans la région afin t'atteindre une sécurité alimentaire, une gestion durable de l'environnement et un développement durable. Ses pays membres sont le Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Sud-Soudan, le Soudan et l'Ouganda. Le secrétariat de l'IGAD se trouve au Djibouti.

[www.http://igad.int](http://igad.int)

La Plateforme pour le droit international de l'eau douce est hébergée par la Faculté de droit de l'Université de Genève et fait partie du **Pôle eau Genève**. Son objective est de développer la recherche et renforcer les capacités en droit international de l'eau.

<https://www.genevawaterhub.org/>